



Payerne

MUNICIPALITE DE PAYERNE

Au Conseil communal de Payerne :

Préavis n° 08/2025

Objet du préavis

Demande de crédit complémentaire au budget 2025 et validation des dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Table des matières

1. Demande de crédits complémentaires au budget 2025..... 3

2. Validation des dépenses imprévisibles et exceptionnelles 5

3. Synthèse..... 5

4. Conclusions..... 6

Au Conseil communal
de et à
1530 Payerne

Madame la 2^e Vice-présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

Conformément aux articles 104 et 105 du Règlement du Conseil communal et les articles 10 et 11 du Règlement sur la comptabilité des Communes (RCCom), nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou revenus qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

1. Demande de crédits complémentaires au budget 2025

Budget 2025	Crédits
Fr.	complémentaires
	Fr.

1. ADMINISTRATION GENERALE

Informatique

1900	3186.00	Assurance de choses et RC	0.—	8'300.—
------	---------	---------------------------	-----	---------

Conclusion d'une cyberassurance :

L'offre a été reçue en début d'année 2025 et n'avait dès lors pas été insérée au budget lors de son élaboration. Il est essentiel de couvrir ce risque le plus rapidement possible.

Télécommunications

1910	3111.03	Achat d'équipement technique	35'000.—	35'000.—
1910	4212.02	Part du Canton à l'achat de matériel	0.—	- 11'250.—

Achat et mise en service d'antennes WiFi dans les salles de classes encore non équipées :

Ces achats auraient dû être réalisés en 2024, ils faisaient d'ailleurs l'objet d'une demande de crédit complémentaire au budget (préavis n° 14/2024). Cette dépense n'a pas été réalisée par manque de temps. Nous sommes tenus de répondre aux exigences cantonales relatives à l'installation d'afficheurs numériques frontaux.

Le Canton contribue à raison de Fr. 375.— par antenne et dès lors à Fr. 11'250.— au total.

3.DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts

3200	3146.00	Entretien des chemins, forêts et fossés	2'500.—	30'000.—
------	---------	---	---------	----------

Création d'un chemin didactique prévu au programme de législature :

Les contacts pris avec le Groupement Forestier Broye-Vully (GFBV), l'inspecteur de l'arrondissement forestier vaudois 6, du voyer des eaux du Nord vaudois et nos services de l'entretien du domaine public ont permis de coordonner la remise en état et l'amélioration d'un chemin en boucle à pied de la Ville depuis le quartier du Bornalet au Bois de Boulex. Grâce à une collaboration active en ce début 2025, ce dossier a pris une avance difficilement prévisible lors de l'établissement du budget 2025.

Cave communale

3300	3141.00	Entretien des bâtiments	5'000.—	9'000.—
------	---------	-------------------------	---------	---------

Sécurisation du stock de la cave par la mise en place d'un système de fermetures global pour l'ensemble des locaux :

Avec la mise à disposition du KVO pour différentes manifestations, il devient urgent de limiter l'accès au stock aux personnes externes.

Vignoble de Lavaux

3310	3146.02	Entretien des murs de vignes	2'000.—	20'000.—
------	---------	------------------------------	---------	----------

Remise en état d'un des murs en pierre typique de la région du Lavaux (représentant environ 13 m²) :

Ce mur s'est écroulé en début d'année sans que ceci soit prévisible, cela est probablement dû aux fortes chutes de pluie.

4. TRAVAUX

Urbanisme

4200	3185.00	Honoraires et frais d'expertises	231'000.—	20'000.—
------	---------	----------------------------------	-----------	----------

Etude d'accessibilité à la zone industrielle du Bornalet, nouvel accès :

La nécessité de faire réaliser une étude d'accessibilité à la zone industrielle du Bornalet (sous le champ solaire) est apparue à la lumière des discussions autour du Plan Directeur Régional (PDR) et de la révision du PACom. Au moment de la réalisation du budget 2025, il n'y avait pas le même niveau d'urgence de faire cette vérification. Les planifications étant actuellement en cours, cette dépense ne peut pas être reportée au budget 2026.

6. POLICE

Service à la population

6200	3111.00	Achat & entretien mobilier, machines	8'500.—	35'000.—
------	---------	--------------------------------------	---------	----------

Remplacement et modernisation du système de gestion de la clientèle (tiquets) :

Nous ne pouvions pas deviser exactement ces travaux avant la finalisation du budget 2025, sans avoir vérifié les paramètres et les possibilités disponibles. Le système actuel (Qmatic SOLO) date d'avril 2015 et arrive en bout de course. Ce dernier, a été retiré du marché et de la fin du support technique, prévue pour le 30 juin 2025.

2. Validation des dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Budget 2025 Fr.	Dépenses imprévisibles et exceptionnelles Fr.
--------------------	--

3.DOMAINES ET BATIMENTS

Halle des Fêtes

3535	3141.00	Entretien des bâtiments	55'150.—	38'500.—
------	---------	-------------------------	----------	----------

Remplacement d'une braisière basculante pour un montant de Fr. 26'500.— et du matériel de sonorisation pour un montant de Fr. 12'000.— :

Suite à une brèche dans la braisière basculante qui n'était pas réparable, celle-ci a dû impérativement être remplacée avant les Brandons pour le bon déroulement de la manifestation.

La colonne de sonorisation de la salle 1 est tombée en panne dans le courant du mois de janvier, il a été nécessaire de remplacer immédiatement ce matériel pour permettre une utilisation optimale de la Halle des Fêtes.

3. Synthèse

	Budget 2025 Fr.	Crédits complémentaires Fr.	Dépenses imprévisibles Fr.
ADMINISTRATION GENERALE	7'967'730.—	32'050.—	
FINANCES	- 33'641'510.—	0.—	
DOMAINES ET BÂTIMENTS	- 462'563.—	59'000.—	38'500.—
TRAVAUX	7'583'310.—	20'000.—	
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	4'483'200.—	0.—	
POLICE	3'344'150.—	35'000.—	
SECURITE SOCIALE	11'543'300.—	0.—	
SERVICES INDUSTRIELS	0.—	0.—	
RESULTAT (+ = déficit)	817'617.—	146'050.—	38'500.—
Résultat selon le vote du Conseil communal le 12 décembre 2024		Fr.	817'617.—
Crédits complémentaires demandés		Fr.	146'050.—
Dépenses imprévisibles et exceptionnelles		Fr.	38'500.—
Résultat après crédits complémentaires et dépenses imprévisibles		Fr.	1'002'167.—

4. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Madame la 2^e vice-présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, de bien vouloir voter les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PAYERNE

vu le préavis n° 08/2025 de la Municipalité du 7 mai 2025 ;

ouï le rapport de la commission des Finances ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

Article 1 : d'accorder à la Municipalité des crédits supplémentaires destinés à couvrir les charges imprévues sur le budget 2025, représentant au total une augmentation des charges nettes de Fr. 146'050.— ;

Article 2 : d'approuver les dépenses imprévisibles et exceptionnelles représentant au total une augmentation des charges nettes de Fr. 38'500.— ;

Article 3 : la situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévu au budget 2025			817'617.—
	Modification des charges	Modification des revenus	
1. Administration générale	43'300.—	11'250.—	
3. Domaines et bâtiments	97'500.—	0.—	
4. Travaux	20'000.—	0.—	
6. Police	35'000.—	0.—	
Charges supplémentaires	195'800.—		195'800.—
Revenus supplémentaires		11'250.—	- 11'250.—
Excédent de charges après 1 ^{ère} série de compléments			<u>1'002'167.—</u>

Veuillez agréer, Madame la 2^e Vice-présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, nos salutations distinguées.

Ainsi adopté le 7 mai 2025

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

(LS)

L. Voinçon

C. Thöny

Municipal délégué : M. Lionel Voinçon, Syndic

Autres membres de la Municipalité concernés : Mme Monique Picinali
M. Edouard Noverraz
M. Nicolas Schmid
M. Jacques Henchoz